

Avis du Conseil scientifique COVID-19

14 juin 2020

ANALYSE EPIDEMIOLOGIQUE EN PREVISION DU SCRUTIN DU 28 JUIN 2020

Membres du Conseil scientifique associés à cet avis :

Jean-François Delfraissy, Président
Laetitia Atlani Duault, Anthropologue
Daniel Benamouzig, Sociologue
Lila Bouadma, Réanimatrice
Jean-Laurent Casanova, Immunologie/Pédiatrie*
Simon Cauchemez, Modélisateur
Franck Chauvin, Médecin de santé publique
Pierre Louis Druais, Médecine de Ville
Arnaud Fontanet, Epidémiologiste
Marie-Aleth Grard, Milieu associatif
Aymeril Hoang, Spécialiste des nouvelles technologies
Bruno Lina, Virologue
Denis Malvy, Infectiologue
Yazdan Yazdanpanah, Infectiologue

Correspondant Santé publique France : Jean-Claude Desenclos

Cet avis a été transmis aux autorités nationales le 14 juin 2020 à 13H.

Comme les autres avis du Conseil scientifique, cet avis a vocation à être rendu public.

Le gouvernement a annoncé une organisation possible du second tour des élections municipales le 28 juin 2020 et a demandé au Conseil scientifique une analyse de la situation épidémiologique avant le scrutin. Le gouvernement a saisi le Conseil scientifique pour qu'il se prononce à deux reprises, les 8 juin et 14 juin, sur l'état de l'épidémie et sur les risques sanitaires attachés à la tenue du second tour, à cette date.

**Jean-Laurent Casanova maintient son désaccord avec l'organisation d'un second tour des élections municipales en juin, pour les raisons déjà évoquées dans ses opinions divergentes précédentes et rappelées ici : (i) le virus est endémique, (ii) les mesures de diagnostic-traçage-isolément « obligatoires » n'ont pas été retenues, (iii) le port obligatoire du masque chirurgical/artisanal dans l'espace public n'a pas été retenu, (iv) le port obligatoire du masque N-95/FFP2 pour les personnels soignants au contacts de personnes contagieuses n'a pas été retenu, et (v) la continuité des conseils municipaux est un atout dans la lutte contre cette endémie virale.*

Cet avis s'inscrit dans la continuité de l'avis du 8 juin 2020. Sans revenir sur les éléments de contexte, les risques liés à la campagne électorale et au scrutin, ainsi que sur les principes de réduction des risques et de précaution précédemment évoqués dans les avis du 18 mai et du 8 juin 2020, le Conseil scientifique revient ici sur l'évolution de la situation épidémiologique à la date arrêtée du 12 juin 2020.

Les conclusions de l'évaluation épidémiologique produite le 8 juin avec le soutien de Santé Publique France restent valables le 12 juin :

- **En France métropolitaine :**

- L'ensemble des indicateurs épidémiologiques indiquent une poursuite de la diminution de la circulation du SARS-CoV-2 sur l'ensemble du territoire métropolitain et ne témoignent pas d'une reprise épidémique.
- Une vigilance doit être maintenue sur 3 départements du Grand-Est (Meuse, Meurthe et Moselle, Marne) ; on note une incidence hebdomadaire au-delà des 10 cas pour 100 000 habitants (possiblement liée à la stratégie de dépistage), mais qui tend à diminuer (à confirmer dans les jours à venir).
- On note par ailleurs un ralentissement du nombre de nouveaux clusters, et l'absence de diffusion communautaire des clusters métropolitains ; cette tendance reste à confirmer dans les semaines à venir.

Au 12 juin, en France métropolitaine, il n'y a pas de signaux en faveur d'une reprise de l'épidémie.

- **Dans les départements-régions français d'Outre-Mer :**

- Pour la **Martinique**, la **Guadeloupe**, **Saint-Martin**, **Saint-Barthélemy**, la **Réunion**, les indicateurs épidémiologiques indiquent une faible circulation du SARS-CoV-2.
- **A Mayotte** : Le niveau de vulnérabilité reste élevé, avec un maintien de la circulation SARS-CoV-2 à un niveau élevé, avec l'identification de nouveaux foyers de contamination amenant à une vigilance accrue
- **En Guyane** : Le niveau de vulnérabilité est nettement plus élevé par rapport à la semaine dernière, avec une intensification de la circulation virale ; on note à présent **trois clusters avec diffusion communautaire** (Saint Georges, Camopi, et Rémire-Montjoly). L'expression épidémique a évolué géographiquement : alors que l'intensification de la circulation virale a d'abord concerné les zones frontalières au Surinam et au Brésil, cette intensification concerne également aujourd'hui les zones urbaines, notamment Cayenne.

Au 12 juin, en Outre-Mer, Mayotte et la Guyane restent en épidémie, avec un indicateur épidémiologique de niveau élevé de vulnérabilité.

Le Conseil scientifique complète ainsi ses conclusions :

- 1. En France métropolitaine, considérant les éléments relatifs à la situation épidémiologique ainsi que les risques associés à la tenue du second tour des élections municipales, le Conseil scientifique estime ne pas avoir à apporter d'éléments de nature à modifier substantiellement l'avis qu'il a rendu le 18 mai 2020. Il appartient aux autorités publiques de choisir les dispositions qu'elles décident de mettre en œuvre dans ce contexte.**

- 2. Concernant plus spécifiquement la situation à Mayotte et en Guyane, le Conseil scientifique attire l'attention des autorités publique sur l'importance des risques particulièrement élevés associés notamment à la campagne électorale qui précéderait le scrutin, dans un contexte de niveau de vulnérabilité et de circulation du virus élevé. Il appartient de même aux autorités publiques de choisir les dispositions qu'elles décident de mettre en œuvre dans ces territoires, avec une vigilance particulière.**